



Procès-verbal du conseil municipal

**Une copie de ce relevé de décisions municipales, est communicable à toute personne présentant une demande écrite à l'attention de Monsieur le Maire de Dommartin.*

L'an DEUX MILLE VINGT

Le 29 SEPTEMBRE A VINGT HEURE TRENTE

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil à la mairie, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : mercredi 23 septembre 2020

Affichage Mairie : mercredi 23 septembre 2020

Nombre de conseillers	En exercice	23
	Présents	22
	Absent	1
	Votants	23

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS CESAR Murielle, M. BERTHAULT Yves, Mme ROSAT Aurélie, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme TOURNIER Béatrice, M. EVAUX Denis, Mme LAPALUD Sylvie, M. ROUX Jérémy, M. CHARVIN Patrick, Mme EYRIGNOUX Rachel, Mme CHAUVIN Anouchka, M. DUCARRE Clément, Mme PELISSIER Cécile, M. PERRIER Guy, M. BRAS Didier. M. TISSIER Franck, M. DE LA TEYSSONNIERE Hervé, Mme BARBET Janique, Mme BLEIN Magali

ABSENTS EXCUSES : Mme SANDRIN Laurence a donné son pouvoir à Mme PELISSIER Cécile

Ordre du Jour :

- **Informations sur les décisions municipales, prises dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

	OBJET	ATTRIBUTAIRE	DATE DE DECISION	MONTANT TTC
03-2020	Division d'un lot privatif « Ferme du Prost »	ARGEOL	02/07/2020	1 820.00 €
04-2020	Mobiliers école	DEVELAY	10/07/2020	4 592.00 €
05-2020	Intervention sur le contrôle d'accès de 5 portes bâtiments communaux	TELEGIL	15/07/2020	945.00 €
06-2020	Achat de 2 ordinateurs portables service administratif	CALLIOPE- DIAGONAL	27/07/2020	1 898.00 €
07-2020	Réparation porte de service technique à la suite de l'infraction	HORMANN	28/07/2020	2 262.75 €
08-2020	Porte principale local technique	SER.F.AR	31/07/2020	2 100.00 €
09-2020	Logiciel de gestion des salles municipales	3D OUEST	13/08/2020	2 310.00 €
10-2020	Remise en état des embrasures à la suite du remplacement de 6 velux bâtiments communaux	Artisan Pascal TREILLE	04 /09/2020	1 429 .13 €

- **Désignation d'un secrétaire de séance**

A l'unanimité, désignation de Clément DUCARRE secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 juillet 2020**

A l'unanimité, approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2020.

AFFAIRES GENERALES

1-) Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal :

Rapporteur : Alain THIVILLIER

Selon l'article L2121-8 du CGCT, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le Conseil Municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Celui-ci a pour objet de préciser les modalités de fonctionnement interne et réglementaire du Conseil.

Le règlement fait l'objet d'une délibération soumise au contrôle de légalité.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal l'approbation du règlement intérieur (projet du règlement intérieur annexé à l'ordre du jour).

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide d'approuver le règlement intérieur du Conseil Municipal.

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

2-) Création d'une commission communale thématique « développement durable » :

Rapporteur : Alain THIVILLIER

A la suite du Conseil Municipal privé du 8 septembre 2020, et devant la volonté d'élus, il a été décidé la création d'une commission communale thématique « développement durable ».

Les membres de cette commission seraient :

- Cécile PELISSIER
- Béatrice TOURNIER,
- Jérémy ROUX,
- Franck TISSIER,
- Laurence SANDRIN,
- Sylvie LAPALUD

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de valider la création de la commission communale thématique « développement durable », ainsi que la désignation des membres de la commission cités ci-dessus.

Patrick CHARVIN demande à faire partie également de cette commission.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide d'approuver la création d'une commission communale thématique « développement durable » ainsi que la liste des 7 membres suivants :

- Cécile PELISSIER
- Béatrice TOURNIER,
- Jérémy ROUX,
- Franck TISSIER,
- Laurence SANDRIN,
- Sylvie LAPALUD
- Patrick CHARVIN

-Décide d'ajouter la commission Développement Durable dans le règlement intérieur

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

MARCHE PUBLIC

3-) Avenants marchés de travaux de réfection des façades de la salle polyvalente et des huisseries de l'école :

Rapporteur : Yves BERTHAULT

A la suite de la commission CAO réunie le 15 septembre 2020, et après présentation de Monsieur l'Adjoint au Maire en séance aux conseillers, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'avis de la CAO, conformément au document en annexe à l'ordre du jour et au procès-verbal de la réunion.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur l'Adjoint,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide d'approuver la proposition de la commission d'appel d'offres du 15 septembre 2020 et de valider les nouveaux montants des marchés à savoir :

- Lot n° 1 - Maçonnerie- Etanchéité- VRD attribué à l'entreprise LACHANA pour un **montant de 14 818 € HT**
- Lot n°2 - Façades - vêtements attribué à l'entreprise BONGLET pour un **montant de 139 610.90 € HT.**
- Lot n°3 - Menuiseries extérieures aluminium - Désenfumage- métallerie attribué à l'entreprise B'ALU pour un **montant total de 132 094 € HT** (prestation supplémentaire éventuelle (PSE) de **8 440 € HT** incluse).
- Lot n°4 - Plâtrerie - Peinture attribué à l'entreprise LARDY pour un **montant de 7 135 € HT**
- Lot n°5 - Alimentation Gaz attribué à l'entreprise DUBOST RECORBET pour un **montant de 2 904.22 € HT (montant inchangé).**

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

TRAVAUX BÂTIMENTS COMMUNAUX

4-) Remplacement des stores de la mairie :

Rapporteur : Yves BERTHAULT

Depuis plusieurs mois, les volets roulants de la mairie ne fonctionnent plus, ceci pose notamment des problèmes de sécurité du bâtiment.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal, de bien vouloir valider le devis de la société CSV pour le remplacement de 15 volets roulants en aluminium pour la mairie, d'un montant de 9 180.00 € HT, conformément à la demande de la commission bâtiment réunie le 2 septembre 2020.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur l'Adjoint,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide d'approuver la proposition de la commission bâtiment réunie le 2 septembre 2020 et de valider le devis de la société CSV pour le remplacement de 15 volets roulants en aluminium pour la mairie, d'un montant total de 9 180.00 € HT.

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

RESSOURCES HUMAINES

5)- Création de poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Rapporteur : Catherine LAVET

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir valider la création d'un poste non-permanent pour accroissement temporaire d'activité du 16 au 20 novembre 2020 pour le recrutement d'un animateur en CDD au service périscolaire, afin d'apporter du soutien pour le temps méridien, la garderie du soir et l'accueil du mercredi.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention :

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame l'Adjointe,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide de valider la création d'un poste non permanent pour accroissement temporaire d'activité du 16 au 20 novembre 2020 pour le recrutement d'un animateur en CDD au service périscolaire, afin d'apporter du soutien sur le temps méridien, la garderie du soir et l'accueil du mercredi.

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

6-) Remboursement de frais de visite médicale pour 2 agents :

Rapporteur : Alain THIVILLIER

Deux agents des services techniques ont dû déboursier chacun 36 € de frais d'honoraires de visites médicales obligatoires pour leurs activités professionnelles, et notamment pour la validité de leur permis poids lourd exigé pour la conduite des tracteurs.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal, l'autorisation du remboursement des sommes avancées par les agents communaux sur leur bulletin de salaire.

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

-Décide d'approuver le remboursement des sommes avancées par les 2 agents du service technique à raison de 36 € de frais d'honoraires de visites obligatoires pour leurs activités professionnelles, et notamment pour la validité de leur permis poids lourd exigé pour la conduite des tracteurs.

-Dit que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

Informations et questions diverses

Alain THIVILLIER apporte les éléments suivants :

- des précisions sur l'organisation définitive des membres des commissions thématiques de la CCPA et des représentations extérieures CCPA
- un retour sur la réunion participation citoyenne qui s'est déroulée en mairie le 17 septembre 2020
- une information sur le Plan Local de l'Habitat en cours d'étude par la CCPA qui sera présenté plus en détails aux élus ultérieurement.
- à venir d'ici la fin de l'année le refus de transférer la compétence PLU à l'intercommunalité
- un remerciement particulier aux élus qui sont allés voter aux élections sénatoriales dimanche dernier
- une information sur la procédure en référé à la demande du collectif de riverain prévue en octobre concernant les nuisances générées par la location d'une propriété à la Bergeonnière

- Retour d'Aurélié ROSAT à la suite de la commission communication du 22/09/2020
 - o Les rencontres dommartinoises dont la première est prévue le 28/11/2020
 - o L'accent mis sur la communication notamment sur les newsletters et sur les réseaux sociaux dont principalement Facebook
 - o Travail en cours sur le bulletin municipal

- Projet de la matinée verte avec l'école en cours d'élaboration
(Cf. synthèse de la commission pour plus de détails)
- Retour de Jean-Louis BERRAT à la suite de la commission voirie du 14/09/2020
 - Nettoyage anti mousse des 4 cours de tennis
 - Remplacement de l'éclairage du terrain de foot en cours avec le SYDER. Travaux prévus fin décembre début janvier pour une quinzaine de jours
 - Travaux engagés pour récupérer eaux de ruissellement derrière la salle polyvalente
 - Règlement intérieur d'utilisation du Parc de Maligny et des salles associatives
 - Les travaux de réfection du chemin de la Muselière qui étaient prévus par le précédent mandat ne vont finalement pas être suivis d'effets
 - Les études d'enfouissement des réseaux vont commencer
(Cf. synthèse de la commission pour plus de détails)
- Retour de Catherine LAVET à la suite de la commission enfance du 22/09/2020
 - Point sur les effectifs de rentrée
 - Préparation du programme du centre de loisirs et des mercredis
 - Amélioration du règlement intérieur
 - A venir des activités pour les ados
 - Réflexion en cours sur la tarification du périscolaire
 - Point sur les travaux de l'école
 - Réunion avec les représentants de parents d'élèves à venir
 - Equipement à venir en VPI des maternelles
(Cf. synthèse de la commission pour plus de détails)
- Retour de Yves BERTHAULT à la suite de la commission bâtiment du 02/09/2020
 - De nombreux travaux à prévoir avec Maligny dans les priorités
 - La mise en sécurité des locaux techniques
 - Consultation à venir dans le cadre des contrats de maintenance et de contrôles périodiques
(Cf. synthèse de la commission pour plus de détails)
- Murielle THOMAS souligne que le travail avec les associations est un peu compliqué en ce moment compte tenu des restrictions qui s'appliquent pour la reprise d'activités dans ce contexte sanitaire. Elle ajoute qu'une commission vie associative-solidarité est prévue le 06-10-2020
- Une commission finances à fixer notamment pour tenir compte de tout ces projets à financer et donc à prioriser
- Dates des prochains conseils municipaux :
 - 10-11-2020
 - 15-12-2020

Séance levée à 22h10